

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 2 mai 2022

Date de l'annonce publique : 25/04/2022

Date de la convocation des conseillers : 25/04/2022

### Mode de participation

Présences	STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	JUNGEN, bourgmestre ; FLAMMANG, conseillère.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	11
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2022-05-02 - 2.11	
Point de l'ordre du jour	2.11	
Objet	<b>Contrat de bail (Avenant 1) avec CIGL Roeserbann &amp; Weiler-la-Tour relatif à la location d'un local.</b>	

### Le conseil communal,

Vu l'avenant au contrat de bail conclu avec l'association sans but lucratif « CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour » relatif à la location d'une surface de bureau avec dépendances située dans le complexe résidentiel « Solarix » à Roeser ;

Vu la délibération du 3 mai 2021 portant approbation du contrat de bail du 18 février 2021 avec l'association sans but lucratif *CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour* relative à la location d'une surface de bureau avec dépendances située dans le complexe résidentiel « Solarix » ;

Vu l'article 3/650/611120/99002 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'avenant du 25 novembre 2021 au contrat de bail du 18 février 2021 avec l'association sans but lucratif « CIGL Roeserbann & Weiler-la-Tour » relatif à la location d'une surface de bureau avec dépendances située dans le complexe résidentiel « Solarix » à Roeser.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 17 mai 2022

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

